

## Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 4 avril 2020

### L'ouverture d'un portail de signalement des violences faites aux enfants

Le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, Adrien Taquet, vient d'annoncer la mise en place d'un portail de signalement en ligne des violences faites aux enfants. Ce dispositif vient en renfort de la ligne téléphonique Allô Enfance en Danger, le 119.

Ce portail répond aux situations liées au confinement où les victimes peuvent avoir des difficultés à s'isoler pour appeler à l'aide.

Les faits signalés y sont traités de la même façon que les appels, avec une priorité donnée aux signalements d'enfants. Il est rappelé que pour les situations de danger grave et immédiat sur un mineur, les numéros d'urgence (17, 15, 18 ou 112) restent les interlocuteurs privilégiés.

<https://www.allo119.gouv.fr/actualites>

**Le 119, le numéro d'Allô Enfance en Danger, appel prioritaire, joignable 24h/24h, 7j/7 et gratuit.**



### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

## Pour obtenir des informations

Si vous souhaitez obtenir des informations sur la situation contre l'épidémie du Covid 19, merci de joindre **uniquement** le standard de la préfecture des Côtes d'Armor au 02.96.62.44.22 ou le numéro vert national au **0 800 130 000**, ceci afin de ne pas engorger les standards téléphoniques de la Gendarmerie et de la Police Nationale.